

Mayotte : solidarité avec la grève générale pour l'égalité réelle

14 avril 2016



L'union syndicale Solidaires soutient la lutte légitime des mahorais-aises

L'île de Mayotte n'a toujours pas digérée sa départementalisation !

Elle connaît depuis plusieurs mois des tensions sociales dramatiques qui se sont aggravées depuis deux semaines. La grève générale a été reconduite. Des barrages bloquent les principaux axes de communication. Le Préfet continue de ne pas être à la hauteur. L'île est confrontée à une somme d'inégalités que les pouvoirs publics sont dans l'incapacité de résoudre. Surtout pas en répondant à l'urgence sociale par un projet intitulé « Mayotte 2025 » !

La population du département de Mayotte est confrontée à de nombreuses difficultés :

- A la question migratoire (250000 habitants recensés, 250000 migrants clandestins) qui ne concerne pas que le seul territoire d'Anjouan mais aussi Madagascar, le Mozambique et depuis quelques temps la Syrie.
- Au manque crucial d'infrastructures élémentaires : absence de route adaptées à la circulation, absence de développement des services publics (tout est concentré à Mamoudzou), absence de classes en nombre suffisant face à une explosion démographique, absence de restauration scolaire (17 collèges, 0 cantines)...
- A une fiscalité inadaptée qui ne permet pas d'asseoir les impôts de façon équitable sur le territoire (absence de cadastre et donc d'adressage).
- Le code du travail inappliqué sur l'île donne aux Mahorais-es le sentiment d'être considéré-es comme des « sous salarié-es ».
- La fonction publique à deux vitesses où les Mahorais-es se sentent déclassé-es par rapport aux fonctionnaires de la métropole.
- La persistance de comportements post-coloniaux de certains responsables d'administration ou d'entreprises.

La liste des griefs est encore longue...

L'Union syndicale Solidaires a depuis longtemps alerté les pouvoirs publics de cette situation, récemment encore la ministre des Outre mer lors d'une rencontre avec une délégation mahoraise. Des réponses

immédiates doivent être apportées aux femmes et aux hommes de ce département.

Solidaires considère qu'au delà de la rencontre qui doit se tenir le 15 avril avec les ministres des Outre mer de la fonction publique et du travail, c'est avec le premier ministre que la situation doit être évoquée. C'est ce que dira Solidaires demain lors de la rencontre ministérielle prévue au ministère des Outre mer. Oui le combat des mahoraises et des mahorais est légitime ! Solidaires y apporte tous son soutien.

Communiqué de SUD santé sociaux.



A Mayotte, la situation est explosive...

La France a départementalisé ce territoire en 2011. L'intégration de territoire n'est pas sans intérêts pour l'état français.

Intérêts économiques qui permet à la France de percevoir des droits de pêche sur une zone très giboyeuse et des droits de passage sur le détroit du Mozambique, route maritime très fréquentée. Mais avant tout la France s'assure d'une implantation militaire stratégique très importante.

La France a adopté une attitude néocolonialiste, digne des pires égarements du siècle passé en imposant des devoirs au peuple de Mayotte, sans tenir compte de la culture locale préexistante et sans lui reconnaître les mêmes droits qu'en métropole.

Ainsi les Mahorais se voient imposer les mêmes devoirs, impôts, cadastre (sans une période de transition nécessaire pour une population de culture agricole et orale)...

Par contre le Code du Travail ne s'y applique pas totalement tout comme les Conventions Collectives...

Les Mahorais revendiquent outre l'application des droits du travail :

- le droit à la solidarité nationale pour les pensions de retraites,
- la reconstitution de carrière prenant en compte la totalité de l'ancienneté de service des agents concerné-es par l'intégration dans la fonction publique,
- la révision de l'indexation des salaires à hauteur d'au moins 53%.

Autres difficultés que rencontrent les mahorai-ses, l'insécurité liée à la forte attraction de l'île qui pousse de plus en plus de comorien-nes à venir s'y installer dans des conditions miséreuses. Là aussi l'état doit prendre ses responsabilités pour garantir la paix sociale.

La Fédération SUD Santé Sociaux est totalement solidaire des mahorais-ses dans leur revendication d'égalité de droits et condamne l'esprit colonialiste qui persiste à travers cette récente départementalisation. L'état, en prenant cette décision, aurait dû en prévoir l'accompagnement social et financier. SUD Santé Sociaux soutient les militant-es et la population mahoraise dans ses revendications et apportera toute son aide pour que cette lutte juste aboutisse.

SUD Santé Sociaux s'associe à l'Union Syndicale Solidaires pour exiger une audience auprès du premier Ministre lors de la venue de la délégation Mahoraise ce 15 Avril.

Communiqué de SUD ptt

Depuis 13 jours, les grèves et manifestations bloquent Mayotte. Les revendications sont très larges, du retrait de la loi Travail au pouvoir d'achat, en passant par les salaires. Mais au cœur de ces mobilisations

c'est avant tout l'égalité réelle entre la Métropole et Mayotte qui est revendiquée : égalité dans les prestations sociales, égalité du Code du Travail, revendication qui résonne particulièrement au moment où le gouvernement Hollande souhaite diminuer le droit des salarié-es. Mais, ces discriminations ne sont pas nouvelles dans les DOM.

L'État français a voulu faire croire que le passage de territoire à département d'outre-mer résoudrait les problèmes mahorais. Pour SUD PTT, l'État français se comporte avec Mayotte comme avec d'autres départements d'outre-mer, comme un État colonial .

Face à l'absence de réponse crédible de l'État, la grève s'est transformée en une révolte légitime.

La répression a déjà commencé notamment par l'interpellation de syndicalistes et l'envoi de véhicules blindés. Alors que l'État a tout fait pour laisser la situation en arriver là, il met en place des moyens inadmissibles face à une situation dont elle est responsable, méthodes qu'il avait déjà employées déjà dans les ex-colonies françaises.

La grève s'étend à l'Île de La Réunion, le BTP ayant commencé une grève depuis trois jours rejoints probablement par les dockers, s'attirant les foudres du MEDEF local.

La fédération SUD PTT apporte son soutien aux grévistes de Mayotte en lutte depuis deux semaines et demande à l'État français de tout faire pour accéder aux revendications des Mahorais. Elle apporte aussi son soutien au mouvement naissant à La Réunion.

Que cela soit en Métropole ou dans les DOM, cette soumission de l'État au MEDEF doit suffire et les travailleurs/ses doivent reprendre leur destin en main

Celui de SUD Education.

Le courrier de l'Union syndicale Solidaires.

[et les précédentes informations](#)

• [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

• [Adresse de cet article](#) :

<https://solidaires.org/Mayotte-solidarite-avec-la-greve-generale-pour-l-egalite-reelle>